



Renseignement familial en separations

Par **nathalie**, le **23/01/2009** à **13:38**

bonjour mon conjoint me prend pour sa domestique je peut plus supporter jai essayer plusieurs fois il continue le probleme c que je veut le quitter mais je travaille pas et que jai 2 enfants et que je nes rien a moi sa fait 19 ans que je suis avec lui le pire c quon a fait un dossier de surendettement a nos deux non et que dans ce dossier il y a 2 credits a mon non le reste au sien si je le quitte comment sa va aller et je vait percevoir quoi avec mes deux enfants je nes rien a part les lits de mes enfants et mes choses perso vetement etc il veut me les donner bien sur jai tout fait pour aranger les choses pour mes 2 enfants mais la je peut plus jai 36 ans et je me dit que je meritte autre chose je c que sa va etre tres dur par ce que jai rien a part ma famille qui ne vont pas me laisser tomber et des dettes pouvez vous me dire comment sa va ce passer et ce que je vait percevoir si je part merci davance

Par **Marion2**, le **23/01/2009** à **13:54**

Bonjour,

Etes-vous mariée (vous parlez de conjoint) ?

Si vous n'êtes pas mariée, envoyez un courrier AR au Juge aux Affaires Familiales (JAF) auprès du Tribunal de Grande Instance, qui statuera sur le montant d'une pension alimentaire et sur le droit de visite et d'hébergement.

Un avocat n'est pas nécessaire.

Vous prenez également rendez-vous avec une Assistante Sociale qui pourra vous aider dans vos démarches auprès de la CAF pour obtenir des aides.

Bon courage